

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN MÉRITE FORESTIER LANAUDOIS : POUR SORTIR DE L'OMBRE DE LA FORÊT

Sainte-Julienne, le 3 mai 2006. - L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (Agence) désire informer les propriétaires de boisés privés de la région du lancement de la première édition du « MÉRITE FORESTIER LANAUDOIS ». Ce concours vise à récompenser les propriétaires forestiers qui se sont distingués grâce à leurs efforts soutenus d'aménagement forestier et à leur vision respectant les principes de développement durable des forêts. Le concours sera présenté officiellement le **jeudi 4 mai 2006 à 14 heures lors du lancement du mois de l'arbre et des forêts à l'Hôtel de Ville de St-Jean-de-Matha.**

Ce type de concours est déjà connu dans d'autres régions du Québec, comme au **Bas** St-Laurent et en Abitibi, pour ne nommer que celles-ci. L'Agence souhaite que ce mérite forestier puisse aider à faire reconnaître les propriétaires qui aménagent de façon durable leur boisé et qui contribuent ainsi au bien-être socio-économique de notre magnifique région. Pour participer à ce concours, les propriétaires doivent

- Posséder une propriété de 4 hectares ou plus ;
- Avoir un plan d'aménagement forestier, avoir fait des travaux depuis au moins cinq ans sur leur propriété et détenir le statut de producteur forestier ;
- Être inscrit avant le 15 juillet 2006 à l'aide du formulaire disponible au bureau de l'Agence ou encore par l'entremise de leur conseiller forestier ;
- S'inscrire dans une des trois catégories du concours (mise en valeur des forêts feuillues, mise en valeur des forêts résineuses ou mise en valeur à caractère multiresources).

Bonne chance à tous

L'Agence est un organisme sans but lucratif, qui établit les grandes orientations de l'aménagement forestier et supporte les propriétaires de forêts privées dans les travaux qu'ils souhaitent réaliser. Nous croyons que l'aménagement visant la production de bois de qualité soit une des seules orientations qui puisse accroître graduellement la contribution de la forêt privée au bien-être économique de la région. La reconnaissance de la contribution des propriétaires est donc essentielle à la mise en œuvre de cette orientation dans Lanaudière. Les personnes désirant plus d'informations peuvent communiquer avec nous au (450) 831-2260.

Source: Martine Wolfe
Adjointe administrative de l'ARMVFP de Lanaudière
Téléphone : (450) 831-2260 Courriel
mw.aaence.lanaudieregc.aira.com